

# ***Cahiers d'Études Germaniques* – Consignes aux auteur.es pour les contributions en français**

## ***Envoi des manuscrits***

Les auteur.es doivent faire parvenir leur manuscrit aux responsables de numéro sous la forme **d'une version électronique** saisie avec le programme Word ou son équivalent Open Office.

**L'adresse personnelle, les coordonnées téléphoniques et l'adresse e-mail seront mentionnées au bas de la dernière page** (uniquement pour la correspondance avec l'éditeur, ces informations ne seront pas publiées).

**Résumés et mots-clés seront remis aux responsables de numéro en même temps que la contribution** (le tout dans un seul fichier, les titres, résumés et mots-clés dans les trois langues au début de l'article, avant le titre).

## ***Nombre de signes***

En règle générale, le volume du manuscrit n'excédera pas **36 000 signes (espaces et notes comprises)**, ce qui correspond à 12 pages environ en format 16 x 24. Tout dépassement, de même que l'ajout d'illustrations, fera l'objet d'un accord préalable avec les responsables du numéro.

## ***Résumés***

- La contribution sera accompagnée d'un **résumé d'environ 1 000 signes (espaces comprises) en français, en allemand et en anglais.**
- Ne pas oublier de **traduire le titre dans son intégralité, ainsi que les mots-clés, dans toutes les langues.**
- Présenter dans cet ordre :

Auteur.e (nom de famille en majuscules)

Titre

Résumé

Mots-clés

(Ordre à respecter pour chaque langue)

Rappel : en anglais, on met une majuscule à l'initiale de tous les mots (sauf articles et prépositions) composant le titre. Ex. : *How Julia Louis-Dreyfus Fought for Her Spot in Comedy.*

## ***Mots-clés***

- Choisir **5 mots-clés** et les proposer **dans les 3 langues.**  
La rédaction se réserve toutefois la possibilité de modifier légèrement les mots-clés choisis, dans le souci d'une meilleure cohérence éditoriale et d'un meilleur référencement de l'article sur Internet<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La liste des mots-clés déjà utilisés dans les numéros en ligne des CEG est disponible à cette adresse : <https://journals.openedition.org/ceg/241>.

- **Dénomination** : mots-clés, Schlagwörter, keywords
- **Choix et classement**
  - identiques dans les 3 langues.
  - ne pas omettre le plus évident (ex : nom et prénom de l'écrivain.e sur lequel/ laquelle porte l'article).
  - aller du général au particulier.
  - éviter les coordinations (ex. : Kant et le mensonge).
- **Présentation**
  - **Noms propres sous la forme : Nom (Prénom)**. La particule éventuelle sera incluse dans la parenthèse. Ex. : Humboldt (Alexander von).
  - Pour le français et l'anglais, capitale aux noms propres seulement.
  - Séparation des mots-clés par des virgules.
  - Pas d'italiques.
  - Pas de point à la fin.

## **Présentation**

- Format **A4**
- Mentionner (trois lignes différentes) : **titre de la contribution**, au-dessous prénom et **nom de l'auteur.e (nom en majuscule)**, au-dessous **université de rattachement, centre de recherche** (EA/UMR en parenthèses, après l'acronyme du centre), **ville et pays de l'université de rattachement**.
- Préciser la **hiérarchie des titres (pas de numérotation des sous-parties)**, jouer sur la taille des caractères et sur italiques/gras).
- **Paragraphes : 12 points (interligne simple)**. Pas d'espacement entre les paragraphes. Pour débiter un paragraphe, aller à la ligne : **n'utiliser ni tabulation, ni espace(s), ni retrait**.  
**Laisser un espace après l'introduction, avant chaque partie, avant la conclusion.**
- **Notes de bas de page : 10 points** (sauf exception, les notes n'occuperont pas plus du 1/5<sup>e</sup> de la page).

## **Citations**

### **Insertion dans le texte**

- Les **citations de moins de trois lignes** figureront **dans le corps du texte entre guillemets et en caractères droits**.  
  
Le gouverneur de la colonie lui avait alors recommandé de ne pas se marier et devant son refus d'obtempérer l'avait noté comme « individu dangereux à éviter d'employer dans un poste de commandement ». Cela valut à Feral d'être toujours administrateur adjoint de troisième classe cinq ans après sa sortie de l'école.
- Pour les **citations de plus de trois lignes, sauter une ligne**, toute la citation **en caractères 10 points. Ne pas les mettre entre guillemets**. Elles seront placées en retrait lors de la mise en page :

L'exercice de la tournée était ainsi le cœur même du métier d'administrateur, comme l'a exprimé mieux que quiconque Robert Delavignette :

Quand je raisonne sur le métier de chef de circonscription et qu'après l'avoir pratiqué, j'essaie de l'enseigner, c'est dans la tournée de village à village que je trouve son principe essentiel et son charme particulier. [...]

De l'administrateur colonial, il était aussi attendu une disponibilité de tous les instants et une santé de fer.

### ***Traduction des citations en langue étrangère***

- **Citations brèves** (moins de trois lignes) dans le corps du texte : **traduction dans la langue de rédaction de l'article et mention de la citation originale en note de bas de page**. Il ne peut être dérogé à ce principe que lorsque le commentaire renvoie très précisément à des faits de langue.
- **Citations longues** (plus de trois lignes) :
  - **en allemand : la traduction n'est pas obligatoire** (l'allemand et le français étant les deux langues de publication des CEG) ;
  - **dans une langue autre que l'allemand : traduction en français** dans le corps du texte et mention de la citation originale en note de bas de page. Pour l'anglais, la traduction (ou non) est laissée à l'appréciation des rédacteurs.

### ***Crochets***

Sont à placer entre **crochets [ ]** : les **omissions dans les passages cités [...]**, les **ajouts ou commentaires à l'intérieur d'une citation**.

### ***Ponctuation***

- Pas d'espace avant la virgule et le point.
- Espace insécable avant ; : § ? !
- Ne pas confondre le trait d'union (-) et le tiret (–).
- **Pas d'espace avant, espace après /**, sauf pour indiquer des proportions (1/2, 3/4) : Londres/ New York
- **La ponctuation qui termine un passage cité s'efface devant la ponctuation de la phrase où la citation est insérée :**
  - Au proverbe qui affirme « Tel père, tel fils », il est facile de répondre par « À père avare, fils prodigue ».
  - La jeune femme assure qu'« il est venu hier soir ».
  - A-t-il dit : « Je reviendrai » ?

#### **EXCEPTIONS :**

#### **Points d'interrogation et d'exclamation :**

- Il disait : « Partons ! », mais elle ne bougeait pas.
- « Avez-vous une scie ? », demanda Arsène.

#### **Citation introduite par deux-points et qui clôture la phrase :**

- Il a dit : « Je reviendrai. »
- A-t-il dit : « Reviendrai-je ? »

Sauf lorsque citation et phrase d'accueil se terminent par deux signes de ponctuation différents :

- A-t-il dit : « Quel grand malheur ! » ?

➤ **Guillemets simples pour une citation dans une citation :**

- « Le cercle < convivial > sera-t-il ouvert par temps de neige ? »

**Guillemets subjectifs pour indiquer ironie, prise de distance, emploi d'un terme dans une acception particulière (attention: guillemets "anglais" et non guillemets "verticaux")**

- Au socialisme réellement existant s'oppose la "réalité existante" vécue par la population.

## **Italique**

➤ **Titres d'œuvres et de périodiques** (mais titres d'articles en caractères droits et entre guillemets)

➤ **Locutions latines et mots étrangers**

- *a fortiori, a priori, ibid., idem, passim, supra, in fine...*
- La langue française fait mal la différence entre les notions allemandes de *Heimat* et de *Vaterland*.

➤ Dans un texte en caractères italiques, ces mots apparaîtront en caractères droits.

## **Majuscules**

➤ **Toutes les majuscules seront accentuées** (vérifier réglage dans Word)

- Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*

➤ **Titre d'œuvre ou de périodique en français** (règles de l'Imprimerie nationale)

1. Majuscule au premier mot si le titre ne commence pas par un article défini ou si le titre est une phrase.
  - *Vingt ans après, Les dieux ont soif, Une saison en enfer, À la recherche du temps perdu*
2. Majuscule au premier substantif et aux mots qui le précèdent si le titre commence par l'article défini.
  - *La Légende des siècles, Les Trois Mousquetaires, Les Fleurs du mal, Les Misérables, Le Père Goriot, L'École des femmes, Le Savant Cosinus, Le Crabe aux pinces d'or*

Pour les ouvrages récents, on privilégiera la graphie retenue par les éditeurs.

3. Titres de structure « A et B » : même principe que ci-dessus pour A et pour B.
  - *Le Vieil Homme et la Mer, Guerre et Paix*

## **Notes**

➤ Les **notes** sont à mettre **en bas de page, en numérotation continue**.

➤ Une note se supprime en effaçant son appel de note et non son contenu en bas de page.

- Les appels de notes **précèdent toujours la ponctuation** (le point, la virgule, le point-virgule et les deux-points).
  - Le cercle sera ouvert<sup>1</sup> [...]
  - Le cercle sera-t-il ouvert<sup>1</sup> ?
  - Le cercle sera ouvert<sup>1</sup>...
  - « Le cercle sera ouvert<sup>1</sup> ».

## **Abréviations**

- Se limiter aux plus courantes et, dans le cas d'abréviations spécifiques, les indiquer dès la première occurrence. **Éviter les abréviations imprécises du type « sq. »...**

volume	vol. II
tome	t. IV
chapitre	chap. V
numéro	n° 10
page	p. 4, p. 299-302. <b>Ne jamais employer pp.</b>

- « cf. », « etc. » en caractères droits
- Dans les indications de **dates**, écrire le **nom des mois en toutes lettres** : 2 avril 2013.

## **Chiffres**

- Les **nombre**s sont écrits en toutes lettres jusqu'à seize.
- Les **siècles** sont notés en **chiffres romains** dans un texte ou un titre en français : le **XIX<sup>e</sup>** siècle
- Les **exposants ordinaux** sont : <sup>er</sup>, <sup>re</sup>, <sup>e</sup> : François <sup>1er</sup>, Catherine <sup>1<sup>e</sup></sup>

## **Références bibliographiques en note de bas de page**

**N.B.** Lorsqu'il est fait référence à des ouvrages de langue allemande, « Hrsg. / hrsg. von », « Band » et « S. » doivent être traduits en français. En revanche, le **nom des villes n'est pas traduit**. L'indication des pages comporte une **espace insécable** (dans word : pressez simultanément les touches Ctrl, Maj et Espace). De même, espace insécable avant les numéros de revues (*Ubu – Scènes d'Europe 2, Parages 1*) et dans les dimensions des œuvres (4 x 4,5 cm, voir plus bas).

Dans le cas d'œuvres traduites, ne pas oublier d'indiquer le nom des traducteurs et la langue originale, s'il ne s'agit pas de l'allemand.

## **Première mention**

- **Cas général :**

**Prénom Nom, Titre d'ouvrage, lieu (dans la langue d'origine), maison d'édition (coll. « ... »), date, page.**

  - Mentionner jusqu'à trois auteurs (séparés par une virgule) ; au-delà : *et al.* (pour *et alii*).
  - **Pour les références en français et la traduction de « Hrsg./ hrsg. » dans les références en allemand, ne pas confondre « dir. » (ouvrage collectif) et « éd. » (édition scientifique)** (cf. exemples 4 et 5).
  - Séparer plusieurs maisons d'édition, plusieurs villes par : / (pas d'espace avant, espace après).

- Mention de la 1<sup>re</sup> éd. d'un ouvrage (si souhaitée) : entre crochets, après la date de l'éd. consultée.
- Indication t. ou vol. après titre (le cas échéant après éditeur, cf. exemple 5).

Otto Weininger, *Geschlecht und Charakter*, Wien/ Leipzig, Braumüller, 1920, p. 349.

Barbara Frischmuth, *Amoralische Kinderklapper*, Frankfurt a. M., Suhrkamp, 1975 [1969].

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard (coll. « Tel »), 1976, p. 85.

Sylvie Caucanas, Rémy Cazals, Nicolas Offenstadt (dir.), *Paroles de paix en temps de guerre*, Toulouse, Privat, 2006.

Friedrich Schiller, *Werke und Briefe*, in Schiller, *Historische Schriften und Erzählungen*, éd. par Otto Dann, t. II, Frankfurt a. M., Deutscher Klassiker Verlag, 2002, p. 444.

➤ **Contribution à un ouvrage collectif :**

**Prénom Nom, « Titre d'article », in Prénom Nom, *Titre d'ouvrage*, lieu, maison d'édition, date, page.**

François Roth, « Les Luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918 », in Raymond Poidevin, *Les Relations franco-luxembourgeoises*, t. II, Paris, Gallimard, 1978, p. 175-183.

➤ **Article dans un périodique :**

**Prénom Nom, « Titre d'article », *Titre de périodique* [pas de virgule] numéro, date, page.**

Jean Dupont, « Le barrage Zola », *Annales du Midi* 272, 1978, p. 18-25.

➤ **Site Internet :**

**Prénom, Nom, *Titre*, année, [ULR (= *Uniform Resource Locator*)], date de la dernière consultation le ...**

Matthias Flügge, *Die Fotos von Ulrich Wüst aus Berlin-Mitte*, 1998, [<http://uinic.de/berlin-mitte/de/text/html>], dernière consultation le 17 mars 2014.

**Limiter au minimum les références à des liens susceptibles d'être très vite inactifs.** Ne pas mettre l'adresse entre crochets. Pas de point ou autre signe de ponctuation à la fin (pouvant empêcher l'ouverture du lien).

**Références déjà citées (ne donner les références complètes d'un ouvrage que lors de la première mention)**

➤ **Référence au même ouvrage dans deux ou plusieurs notes successives : remplacer la partie de la référence qui n'a pas changé par l'abréviation *ibid.***

- 1<sup>re</sup> référence : Georges Dumézil, *Idées romaines*, Paris, Gallimard, 1969, p. 47-49.
- Note qui suit immédiatement, renvoi au même passage : *ibid.*
- Note qui suit immédiatement, renvoi à un passage différent : *ibid.*, p. 102.

➤ **Référence à un ouvrage déjà cité dans une note antérieure à la précédente :**

**Nom (sans prénom, sauf équivoque), titre abrégé, page** (ne pas utiliser *op.cit.*).

- 1<sup>re</sup> référence : Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, 1977, p. 235.

- Deux ou plusieurs notes plus loin : Barthes, *Fragments*, p. 235.

### ***Schémas, tableaux, iconographie***

- **C'est à l'auteur.e qu'il incombe d'obtenir et de financer les droits** relatifs aux documents iconographiques.
- L'auteur.e renseigne le formulaire ad hoc pour apporter la preuve écrite qu'il ou elle est autorisé.e à utiliser l'illustration souhaitée, et ce **pour la version papier et la version numérique** de la revue (les droits de reproduction papier et numérique sont distincts). Les responsables de numéro transmettront ce document au bureau. **En l'absence d'autorisation signée, l'illustration ne sera pas reproduite.**
- **Les schémas, les tableaux différents du format texte (ex. : Excel) et les images (résolution 300 dpi minimum, format TIFF de préférence) sont à fournir dans un fichier distinct. Mentionner l'emplacement souhaité dans le texte de la contribution.**
- **Pour chaque schéma, tableau ou illustration, mentionner un titre ou une légende.**
- **Indiquer impérativement la source** ainsi que les **droits d'auteur** et de **reproduction attachés aux documents iconographiques.**

Fig. 10 : Oskar Kokoschka, *Portrait de l'acteur Sommaruga*, 1912, huile sur toile, 100 x 60 cm  
© Fondation Oskar Kokoschka ADAGP Paris, 2013.

### ***Les droits d'auteur***

La notion d'« auteur » renvoie à la fois à l'œuvre et au procédé ou support utilisé pour la représenter (cliché d'un **photographe, auteur** d'un catalogue). Ex. : pour scanner une reproduction figurant dans un catalogue, il faut obtenir l'autorisation de l'auteur du catalogue (et/ou de l'auteur de la photo si son nom figure) **et** de l'auteur de l'œuvre considérée. « Attention ! Libre de droit ne veut pas dire exempt de droit. Dès lors qu'une licence d'utilisation existe, je dois respecter le contenu de cette licence. [...] Si l'image est sur le web, c'est qu'elle est publiée : elle est donc protégée par le droit d'auteur. Je dois demander l'autorisation à l'auteur ou me conformer à la licence CC qui l'accompagne, le cas échéant » (brochure « Je publie quels sont mes droits », établie par le CNRS). Pour plus de renseignements, on peut consulter le site INVISU-INHA à l'adresse : <http://invisu.inha.fr>.